



COLLOQUE

20
janvier
2022

Qu'est-ce qu'une révolution politique ?

COLLÈGE
DE FRANCE

—1530—

CHAIRE MONDES
FRANCOPHONES
Chaire annuelle 2019-2020

Organisé par
Yadh Ben Achour

Qu'est-ce qu'une révolution politique ?

COLLOQUE – JEUDI 20 JANVIER 2022

Colloque organisé par Yadh BEN ACHOUR
CHAIRE MONDES FRANCOPHONES
(Chaire annuelle 2019-2020)

Amphithéâtre Guillaume Budé - Marcelin Berthelot

Passe sanitaire requis, masque obligatoire.

Les cours et séminaires sont gratuits,
en accès libre, sans inscription préalable.

Portrait de Nelson Mandela

© BK Creative Commons CC BY 2.0,(recadrée).

Programme

Matinée : présidence de séance Jack Golstone

- 9h15 Présentation du colloque par Yadh Ben Achour
- 9h30 **Federico Tarragoni**
Penser les révolutions à l'échelle individuelle :
la subjectivation révolutionnaire
- 10h00 **Gaëlle Demelemestre**
Qu'est-ce qu'une révolution politique moderne ?
- 10h30 **Pause**
- 10h45 **Yadh Ben Achour**
Quelles leçons tirer de la révolution tunisienne ?
- 11h15 Discussion générale
- 12h15 **Pause déjeuner**

Après-midi : présidence de séance Federico Tarragoni

- 15h00 **Jack Goldstone**
Revolution is the forcible overthrow
of a government through mass mobilisation
(wether military or civilian or both) in the name
of social justice, to create new political institutions
- 15h30 **Hamit Bozarslan**
Les révolutions arabes à la lumière des événements
d'Algérie, du Soudan, d'Irak et du Liban
- 16h00 **Mathilde Larrère**
La circulation des révolutions politiques
- 16h30 Discussion générale
- 17h30 **Fin du colloque**

Argumentaire

Le concept de révolution a été élaboré à partir de situations historiques particulières. C'est un concept qui permet de penser un phénomène général de discontinuité dans l'histoire, qui englobe à son tour plusieurs situations concrètes. Les révolutions politiques ont un seul dénominateur commun, la rupture dans le gouvernement des sociétés, au nom d'une revendication de justice. Au-delà, une incalculable diversité d'espèces.

Concept historique, le concept de révolution est lui-même issu de l'histoire. Il évolue à mesure que l'histoire s'enrichit de nouvelles expériences comparables à celles qui ont provoqué les premières naissances et les premières utilisations du concept. Chaque expérience nouvelle, rapportable aux plus anciennes par sa similarité, apporte ses vécus particuliers avec son langage propre, mais cherche, pour divers motifs, dont la valorisation et le prestige, à s'intégrer au cycle historique des révolutions démocratiques modernes, presque invariablement considérées comme signes du progrès et de l'émancipation des individus et des peuples.

Le concept se construit en français entre 1789 et la Commune de Paris, en anglais entre les événements d'Angleterre au XVII^e siècle et ceux des Etats-Unis à la fin du XVIII^e, en russe entre 1905 et 1917, en chinois entre l'ère de Sun Yat-sen et celle de Mao Tsé-Toung, en espagnol à partir des révolutions d'Amérique latine, sur lesquelles plane

le *rituel révolutionnaire bolivarien*¹, en arabe, à partir du réformisme et de la découverte de la Révolution française qui ahurit le monde arabe. Dans tous ces cas, nous glissons de la situation au concept.

Pour comprendre le concept de révolution, il faudrait donc en refaire la genèse historico-spatiale, à travers le terme, qui le supporte et le dénote.

Le concept de révolution politique n'est pas figé, parce qu'il ne peut pas l'être. Tout d'abord, l'historiographie se déchire lorsqu'il s'agit de donner sens à un événement révolutionnaire spécifique. L'historiographie, unie sur les faits, se désunit sur leur compréhension. Les *chapelles* autour de la Révolution française sont incalculables. Les lectures des révolutions dans le monde arabe actuel divergent. Par ailleurs, le concept, issu de certaines expériences, évolue nécessairement avec l'apparition et le développement d'autres expériences. Le concept et le mot de révolution s'enrichissent, se démultiplient, se dilatent, se rétrécissent, se fragmentent en traversant l'histoire. Il serait excessif de s'arrêter à un sens unique de la révolution, dans la mesure où cette dernière, non seulement dépend des circonstances locales et internationales qui l'entourent, mais que ses origines, son contenu, sa portée, ses conséquences ne peuvent obéir à un standard unique, encore moins à un quelconque déterminisme.

De nos jours, il serait arbitraire, disons plutôt réductionniste, de définir une révolution comme : « un changement fondamental, rapide, aux effets durables, dans le système politique et *social*² d'une société, affectant fondamentalement la population elle-même dans ses attitudes, son caractère,

1 Georges Lomné, « Révolution française et rites boliviariens : examen d'une transposition de la symbolique républicaine », *l'Amérique latine face à la révolution française*, 2, *l'héritage révolutionnaire : une modernité de rupture*, dossier coordonné par François-Xavier Guerra, *Cahiers des Amériques latines*, n° 10, 1990.

2 Le souligné est de moi.

son système de croyances ». Cette définition d'Harold J. Berman³ respire l'exceptionnelle amplitude de la Révolution française de 1789, la cassure luthérienne allemande de 1517-1555 et ses suites profondes sur la société et le système politique allemand et européen et la rupture calviniste anglaise de 1640-1689⁴ et son impact sur le développement des libertés et du régime constitutionnel.

Toutefois, cette définition, d'une part pourrait être taxée d'eurocentrisme mais, d'autre part et surtout, laisserait de côté un certain nombre d'expériences « plus modestes », cependant reconnues comme révolutionnaires, *dans leur contexte*, et enfin ignorerait les révolutions strictement politiques qui n'auraient pas d'incidences majeures sur le plan culturel, social ou religieux. Les révolutions arabes de 2011, exclusivement antidictatoriales, ont inspiré de beaux livres sur les révolutions et leur circulation et connexion (Mathilde Larrère)⁵. Il me semble nécessaire d'abandonner l'idée qu'une révolution constitue nécessairement un « chambardement » social. Toutes les révolutions n'ont pas pour résultat, à l'instar de la Révolution française, des révolutions bolchevik, chinoise, kémaliste ou cubaine, une remise en cause globale de la réalité sociale produite par les accumulations de l'histoire. La religion, la culture, les valeurs, les goûts et les sensibilités ne sont pas forcément atteints par l'avènement d'une révolution politique. Une définition doit être compréhensive et englober, malgré leurs différences, le maximum d'expériences possibles.

L'histoire des révolutions n'est pas écrite à l'avance. Dans ce domaine, il n'y a aucune loi de nécessité. Ce qui déclenche une révolution n'est pas connaissable *a priori*. Comment se conclut une révolution : cela relève également de l'indéterminé.

Le récit d'une révolution peut sombrer dans le déluge ou revenir au point zéro de son histoire, ce n'est qu'avec le recul du temps que nous pouvons savoir sur quoi de durable une révolution a débouché. Hamit Bozarslan et Gaëlle Demelemestre ont bien mis l'accent sur ce phénomène de l'indétermination révolutionnaire⁶.

C'est probablement à cause de cette indétermination qu'il peut y avoir des théories multiples, évolutives ou contradictoires des révolutions. Jack Goldstone met en scène des générations de *théories des révolutions*⁷, pour adopter en fin de parcours celle qui suit : « Revolution is the forcible overthrow of a government through mass mobilisation (wether military or civilian or both) in the name of social justice, to create new political institutions »⁸.

Il me semble par conséquent que pour définir une révolution politique, il faut strictement s'en tenir aux caractères communs qui puissent englober toutes les expériences de révolution dans l'histoire, y compris les dernières en date, les révolutions arabes entre 1964, date de la première révolution soudanaise et 2019, année des soulèvements algérien, soudanais, libanais et irakien, en passant par le cycle des révolutions arabes de 2011.

3 Harold J. Berman, *Droit et Révolution. L'impact des réformes protestantes sur la tradition juridique occidentale*, traduit de l'anglais par Alain Wijffels, note marginale de Pierre Legendre, Fayard, coll. « Les quarante piliers », 2010, p. 32.

4 Après avoir constitué sa propre armée en 1641, le Parlement adopta le presbytérianisme comme religion nationale.

5 Mathilde Larrère (dir.), *Révolutions, Quand les peuples font l'histoire*, Belin, 2013, notamment p. 9.

6 Gaëlle Demelemestre et Hamit Bozarslan, *Qu'est-ce qu'une révolution ? Amérique, France, monde arabe. 1763–2015*, Les éditions du Cerf, Paris, 2016, p. 55.

7 Jack A. Goldstone, « Toward a Fourth Generation of Revolutionary Theory ». *Annual Review of Political Sciences*, 2001, vol. A, p. 139-187.

8 Jack A. Goldstone, *Révolutions. A very short introduction*, Oxford University Press, 2014, p. 4.

Tentons cette définition. Une révolution est produite par la convergence des facteurs que voici :

- a. une protestation publique massive,
- b. la victoire de cette protestation, ce qui veut dire la chute d'un régime politique (ou socio-politique) avec ses hommes, ses symboles et sa constitution,
- c. un message, en fait un rappel de presque les mêmes principes de dignité, de justice et de liberté. Cette troisième condition révèle la portée éthique de toute révolution,
- d. enfin, une révolution, dans le cas où elle n'est pas suivie de la constitution d'un gouvernement révolutionnaire, doit être au moins assumée et reconnue par le nouveau pouvoir, même s'il comprend des responsables de l'ancien régime déchu par la révolution.

Cette définition répond-elle au principe de compréhension et de comparabilité ? En tout état de cause, elle ne mettra pas fin à « l'énigme révolutionnaire » et à son statut inachevé (Federico Tarragoni)⁹, du fait de la coalescence, dans toute révolution politique, de dynamiques institutionnelles et subjectives potentiellement asynchrones.

Yadh Ben Achour

⁹ Federico Tarragoni, *L'énigme révolutionnaire*, Paris, Les Prairies Ordinaires, coll. « L'histoire rejouée », 2015.p.15.



Yadh Ben Achour

Juriste et universitaire tunisien, le Pr Yadh Ben Achour est né en 1945. Ancien président de la Haute Instance de réalisation des objectifs de la révolution, il propose une étude du « Printemps arabe » à la lumière de son passé historique, théologique et anthropologique. Il est invité pour cette année sur la chaire Mondes francophones, chaire créée en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie.

Yadh Ben Achour a prononcé sa leçon inaugurale intitulée « La révolution, une espérance » au Collège de France le 4 novembre 2021. Ses cours « Les révolutions dans la pensée et dans l'histoire des faits » se dérouleront du 8 novembre 2021 au 10 janvier 2022.

Ses enseignements sont disponibles sur notre site www.college-de-france.fr



Federico Tarragoni

Federico Tarragoni est sociologue, maître de conférences HDR à l'Université de Paris, où il a fondé le Centre de recherches interdisciplinaires sur le politique (CRIPOLIS). Il codirige actuellement le Laboratoire du changement social et politique (EA 7335) et est titulaire de la chaire « Open School of Public Governance » de l'Alliance universitaire européenne Circle U. Ses travaux portent sur les idéologies politiques, les conflits sociaux et les dynamiques de politisation démocratique, qu'il aborde en faisant dialoguer la sociologie, l'histoire et la théorie politique. Il a publié *L'Énigme révolutionnaire* (Les Prairies ordinaires, 2015), *Sociologies de l'individu* (La Découverte, 2018), *L'esprit démocratique du populisme* (La Découverte, 2019), *Émancipation* (Anamosa, 2021) et *Les sociologies du conflit* (Armand Colin, 2021). Ses recherches ont été récompensées par le Prix Schneider Aguirre Basualdo de la Chancellerie des Universités de Paris et par le Prix du jeune sociologue de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF).



Gaëlle Demelemestre

Gaëlle Demelemestre est chargée de recherche à l'Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM, UMR 5317 CNRS/ENS Lyon). Agrégée de philosophie, elle a soutenu en 2009 une thèse sur la conceptualisation de la souveraineté et ses métamorphoses sur la période du XVI^e-XVIII^e siècle. Ses recherches actuelles portent sur les interactions entre droit, politique et théologie dans la première modernité, et sur les théorisations de l'Etat et du droit de résistance. Elle prépare par ailleurs la première traduction française de la *Politica methodice digesta* du théoricien politique Johannes Althusius.



Jack Goldstone

Jack A. Goldstone (PhD. Harvard) is Hazel Professor of Public Policy and a Fellow of the Mercatus Center of George Mason University. He is also a Global Fellow at the Woodrow Wilson Center. He is the author of *Revolution and Rebellion in the Early Modern World* (winner of the 1993 Distinguished Contribution to Scholarship Award of the American Sociological Association), and has authored or edited fifteen additional books and over 200 book chapters and journal articles on comparative history, political conflict and social change. Goldstone has won Fellowships from the J.S. Guggenheim, Carnegie and MacArthur Foundations, and has received the Myron Weiner Award for Scholarly Achievement from the International Studies Association and the Arnoldo Momigliano Award from the Historical Society.



Hamit Bozarslan

Docteur en histoire et en sciences politique, directeur d'études à l'EHESS, Hamit Bozarslan est l'auteur, notamment, de *Crise, Violence, dé-civilisation. Essai sur les angles morts de la cité* (CNRS Editions, 2019) et de *l'Anti-démocratie au XXI^e siècle: Iran, Russie, Turquie* (CNR Editions, 2021)



Mathilde Larrère

Normalienne, agrégée, docteure en histoire, maîtresse de conférence. Travaux sur la citoyenneté dans la première moitié du XIX^e siècle, sur les problématiques d'ordre et de désordre, et sur les questions féministes.

COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —

Thomas Römer
Administrateur du Collège de France
11, place Marcellin-Berthelot, 75005 Paris
www.college-de-france.fr

Année
académique
2021/2022